

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

N° P19- 0038941

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 734

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BERRADA Abdellah

Date de naissance : 30/07/42

Adresse : Bo. Abdellah Boushaki Elie Richane

R. 0613218232

Tél. 0522 22 78 18

Total des frais engagés :

128

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27 JUIN 2023

Nom et prénom du malade : BERRADA Abdellah

Age : 81

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Praticien

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Praticien

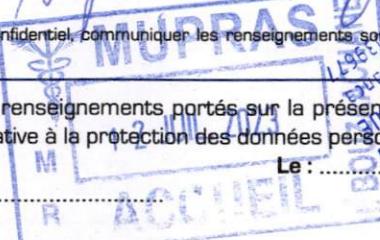
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/06/2023



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Elmoustapha GNAIF 6, Bis Bd. Abderrahim Bouabid Tunis 1049451 - ICF: 0020720660003	27/06/93	528,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>	<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>			
	$  \begin{array}{r l}  H & 21433552 \\  25533412 & 00000000 \\  \hline  D & 00000000 \\  00000000 & 00000000 \\  \hline  B & 35533411 \\  11433553 &   \end{array}  $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
	<p><b>DATE DU DEVIS</b></p>			
	<p><b>DATE DE L'EXECUTION</b></p>			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Wafa CHAFIQ-FILALI

Spécialiste en Endocrinologie

et Maladies Métaboliques

Diabète - Cholesterol - Obésité - Goitre

Perturbations Hormonales

Ménopause - Andrologie

Sur Rendez-Vous

## الدكتورة وفاف شفيق فلالي

اختصاصية في أمراض الغدد

وداء السكري والكوليستيروл

علاج السمنة وأمراض الغدة الدرقية

الاضطرابات الهرمونية

بالموعد

Casablanca, le 29 JUIN 2023 ..... الدار البيضاء، في

48,00

Mr BERRADA

Abdelhak

47,00

1/ Dimazol 10 mg  
7/2/21



Pharmacie les Pyramides  
Dr. Elmustapha GHANDAF  
6, Bd. Abderrahim Bouabid  
Tél: 0522 99 26 52 - Casablanca  
CP: 09204951 - ICE: 09207206600035

80,00 x 6 = 480,00

2/ Satap 7/9/



Dr. W. C. CHAFIQ FILALI  
ENDOCRINOLOGUE DIABETOLOGUE  
51, Bd. Abdellah Ben Messel - Casablanca  
Tel: 0522 22 31 77 - ICE: 09103967  
Dr. W. C. CHAFIQ FILALI  
ENDOCRINOLOGUE DIABETOLOGUE  
51, Bd. Abdellah Ben Messel - Casablanca  
Tel: 0522 22 31 77 - ICE: 09103967  
Dr. W. C. CHAFIQ FILALI  
ENDOCRINOLOGUE DIABETOLOGUE  
51, Bd. Abdellah Ben Messel - Casablanca  
Tel: 0522 22 31 77 - ICE: 09103967

LOT : KE20006  
PER : NOV 2023  
PPV : 80 DH 00

قرص ملمس 30

LOT : KE20013  
PER : SEP 2024  
PPV : 80 DH 00

قرص ملمس 30

LOT : KE20013  
PER : SEP 2024  
PPV : 80 DH 00

قرص ملمس 30

LOT : KE20013  
PER : SEP 2024  
PPV : 80 DH 00

قرص ملمس 30

LOT : KE20013  
PER : SEP 2024  
PPV : 80 DH 00

قرص ملمس 30

51، شارع رحال المسكنة - افلاج  
CASABLANCA  
32 51 89 93

LOT : KE20013  
PER : SEP 2024  
PPV : 80 DH 00